DÉCHETS

La collecte des déchets sur l'agglomération passe à l'heure d'été

Dès le 1er juillet, la collecte des ordures ménagères et des bacs jaunes passe aux horaires d'été pour 10 communes de l'agglomération. Ce nouveau rythme prévu pour faire face à l'afflux de touristes et à l'augmentation de notre population, qui passe de 75 000 à 360 000 habitants durant quelques mois, sera en vigueur jusqu'au 31 août.

Publié le 20 juin 2023

Du 1er juillet au 31 août, le calendrier de collecte des déchets est modifié avec une **augmentation du rythme de la collecte des ordures ménagères et le doublement des collectes des bacs jaunes**. Les communes concernées par ce calendrier estival sont : Batz-sur-Mer, Le Croisic, Le Pouliguen, La Baule-Escoublac, Pénestin, le centre de Guérande, ainsi que les franges littorales de La Turballe, Piriac-sur-Mer, Mesquer et Assérac.

Il est également important de noter que pour **la première fois cette année**, pour la commune de La Baule-Escoublac, la collecte du mercredi pour les bacs jaunes du secteur 1 (frange littorale et centre) se fera désormais de 4H00 à 12H00 (au lieu de 5H00 à 13H00) et celle pour les bacs jaunes du secteur 2 sera l'après-midi de 12H00 à 19H00 (au lieu du matin). Comme chaque année en revanche, dans cette commune le rythme passera à tous les mercredis, et une collecte supplémentaire des ordures ménagères sera organisée le samedi uniquement pour le secteur 1.

Vous retrouverez tous les calendriers et horaires pour voir précisément les adaptations estivales par communes et par secteurs ici : https://bit.ly/3NCZIDA

CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo

3 Avenue des Noëlles
44503 La Baule-Escoublac Cedex

02 51 75 06 80